

(1) *Annales
des hospita-
lières de Vil-
lemarie, par
la sœur Mo-
rin.*

V.
DIEU préserve
les
hospitalières
des embûches
des Iroquois.

« prochain le demandait, sans prendre aucune
« arme pour se défendre : ce qu'on doit regar-
« der comme un zèle excellent et une charité
« très-sublime (1). »

Les filles de Saint-Joseph, quoique renfer-
mées à l'Hôtel-Dieu, n'étaient pas plus en sûreté
que le reste des citoyens de Villemarie. La ville
n'étant point encore environnée d'une palissade
qui la mit à l'abri des insultes des Iroquois, ces
barbares avaient toute liberté de s'approcher des
maisons, et plusieurs fois ils exercèrent leurs
cruautés sur ceux qu'ils y trouvèrent sans dé-
fense. L'Hôtel-Dieu n'en avait aucune à leur
opposer, sinon un seul domestique incapable
de les repousser, d'ailleurs sans armes, et à
qui les hospitalières n'auraient pu en fournir.
M^{lle} Mance, leur plus proche voisine, et dont
la maison était contiguë à la leur, était dans
l'impuissance absolue de les secourir, n'ayant
que des filles avec elle, et un seul homme, son
cuisinier, qui était un vieillard. Si les Iroquois
ne se portèrent à aucun excès à l'égard de ces
filles, ce fut par une assistance manifeste de
DIEU, qui veillait à leur conservation. Il est cer-
tain que de leur part ils firent diverses tentatives
pour s'emparer d'elles. Plusieurs passèrent quel-
quefois la nuit dans la cour de l'Hôtel-Dieu,

cache
tarde
viend
cour
que
Quoi
occas
le ser
qu'ell
quand
surpre
feu à
alors
« Mo
« qu'
« sa
« nou
En
Saint-
Iroqu
auque
sées
barba
comb
Dieu
assez
pour